Pluralisme et ambition

Le Conseil de la faculté de droit est un organe délibératif essentiel chargé d'administrer la composante. Il se prononce sur les questions fondamentales relatives au fonctionnement de la faculté, aux orientations de politique générale et aux projets pédagogiques. Il participe activement à l'élaboration de la stratégie de la faculté et à sa mise en œuvre.

Le renouvellement du Conseil lors des prochaines élections est, dès lors, particulièrement important dans le contexte actuel, national ou local.
Il suffit de rappeler les évolutions structurelles du paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche (récent « arrêté Licence », projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche, notamment) et ses conséquences sur nos missions d'enseignants-chercheurs. A l'échelle locale, les projets de mise en place d'une université intégrée et de l'obtention de la labellisation IDEX entraîneront une modification de notre fonctionnement et nécessiteront une implication active et vigilante dans la construction du futur ensemble pour préserver l'accomplissement de notre mission de service public dans l'intérêt de nos étudiants.

Ce contexte nécessite un Conseil de faculté actif, divers et force de propositions. C'est pourquoi nous présentons la liste *Pluralisme et ambition*, construite pour être représentative de la diversité des maîtres de conférence qu'il s'agisse des sections CNU (01, 02 et 03) et des spécialités. Une telle composition est le reflet d'une représentation équilibrée des différentes sensibilités, contribuant ainsi à l'activité de la composante.

Nous sollicitons votre soutien pour mener un projet ambitieux décliné principalement autour de trois axes :

- permettre la bonne compréhension des intérêts de la faculté de droit et leur prise en compte dans les projets structurels d'ensemble qu'il s'agisse des étudiants stéphanois, des personnels administratifs ou des enseignants-chercheurs, avec une attention particulière à la situation des maîtres de conférences ;

- poursuivre l'élaboration d'une offre de formation dynamique, innovante et adaptée aux besoins des étudiants et du territoire tout en maintenant une exigence académique propice à leur réussite, notamment à l'occasion de la prochaine révision des maquettes de formations ;

- accentuer les points forts de la faculté de droit de Saint Etienne en renforçant les démarches favorables à l'insertion professionnelle, la réussite des étudiants, le suivi adapté, les partenariats avec les acteurs socio-économiques du territoire ainsi que la visibilité et la singularité de nos formations.

Le pluralisme et l'ambition pour la Faculté de droit seront les piliers de notre action

Maryline Grange (Droit public) – Romuald Pierre (Droit privé) – Djoheur Zerouki-Cottin (Droit privé) – Jean-Arnaud Bas (Droit public) – Mouna Mouncif-Moungache (Droit public) – Pierre-Nicolas Barenot (Histoire du droit)